

Enseignement en classe spécialisée

Tout comme pour la classe ordinaire, l'enseignement en classe spécialisée doit respecter les encadrements et les règles prévues pour le temps d'enseignement et l'application des programmes de formation.

Les stratégies d'enseignement à haut rendement sont à mettre de l'avant tant en classe spécialisée qu'en classe ordinaire. Un enseignement de qualité tenant compte des approches probantes et des besoins des élèves doit être mis de l'avant pour favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

RÉFÉRENTIELS POUR L'ENSEIGNEMENT

- Programme de formation

Programmes que l'on peut retrouver dans les différents regroupements :

Programme	PFEQ	CAPS/ DÉFIS*	DIP	PFAE
Type de regroupement	SCA SÉ SA / CC Langage DILS DIMS CC-R TSA	DILS DIMS	DIP	FPT FMS

* Les programmes CAPS et DÉFIS pourraient être vécus dans d'autres types de regroupement selon les besoins des élèves.

- Progression des apprentissages
- Cadre d'évaluation des apprentissages
- Régime pédagogique pour le temps prescrit d'enseignement
- Précisions sur la flexibilité pédagogique, les mesures d'adaptation et les modifications pour les élèves ayant des besoins particuliers

BULLETIN MODIFIÉ / ENSEIGNEMENT CYCLE-ÂGE

En classe spécialisée, certains élèves peuvent se retrouver en bulletin régulier ou en bulletin modifié. Les balises du bulletin modifié et de l'enseignement cycle-âge s'appliquent autant en classe spécialisée qu'en classe ordinaire.

L'enseignante ou l'enseignant des classes spécialisées peut faire appel aux conseillers pédagogiques en adaptation scolaire et disciplinaires.

